

Paul et les femmes



La petite défunte Nonnosa,
Catacombes de Saint-Janvier, Naples, 5^{ème} siècle

1. Ga 3,26-28 : Un principe fondamental de Paul

- Dans quel contexte Paul énonce-t-il cette affirmation ? Revoir la fiche D5/3.
- Que recouvre-t-elle dans la société du 1^{er} siècle ?
- Quelle est la nouveauté des propos de Paul ? Lire aussi Rm 3, 23-24 ; 1 Co 7, 3-5.

2. « Sois belle et tais-toi ! » Est-ce vraiment ce que Paul a dit ? 1 Co 11, 1-16 ; 1 Co 14, 24-36.

- Relire les chapitres 11 à 14 de la première lettre aux Corinthiens pour bien situer les propos de Paul.
Qui parle ? A qui ? Comment ? Dans quelles circonstances ?
- **1 Co 11, 2-16** : voir le texte D9/3.
Quelle est la structure et la progression du texte ?
Quel usage Paul fait-il de Gn 2 ?
- **1 Co 14, 24-36** :
De quoi s'agit-il ? Quel est le contexte ?
Quel est le principe fondamental de Paul en 14, 26 ? Comment est-il appliqué ensuite ?

3. Dans les écrits plus tardifs (deutéropauliniens) : Col 3, 18 - 4, 1 ; Ep 5, 21-6,9 ; 1 Tim 2, 11-15

- Comment parle-t-on des rôles sociaux dans ces textes ?
- Dans quel sens va l'évolution au 1^{er} siècle ?

Actualisation :

Peut-on tirer profit de ces textes encore aujourd'hui dans une culture si différente ?

1 Co 11, 1-16

TOB	Bible de Jérusalem	Bible de Jérusalem	TOB
<p>11,2 Je vous félicite de vous souvenir de moi en toute occasion et de conserver les traditions, telles que je vous les ai transmises.</p>	<p>A-11,2 <i>Je vous félicite de ce qu'en toutes choses vous vous souvenez de moi et gardez les traditions comme je vous les ai transmises.</i></p>	<p>A'-11,16 <i>Au reste, si quelqu'un se plaît à ergoter, tel n'est pas notre usage, ni celui des Eglises de Dieu.</i></p>	<p>11,16 Et si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude et les Eglises de Dieu non plus.</p>
<p>11,3 Je veux pourtant que vous sachiez ceci : le chef de tout homme, c'est le Christ le chef de la femme, c'est l'homme le chef du Christ, c'est Dieu.</p>	<p>B-11,3 <i>Je veux cependant que vous le sachiez : L'origine de tout homme, c'est le Christ ; l'origine de la femme, c'est l'homme ; et l'origine du Christ, c'est Dieu.</i></p>	<p>B'- 11,14-15 <i>La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter les cheveux longs, tandis que c'est une gloire pour la femme de les porter ainsi ? Car la chevelure lui a été donnée comme couvre-chef.</i></p>	<p>11,14-15 La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas qu'il est déshonorant pour l'homme de porter les cheveux longs. Tandis que c'est une gloire pour la femme, car la chevelure lui a été donnée en guise de voile.</p>
<p>11,4-6 Tout homme qui prie ou prophétise la tête couverte fait affront à son chef. Mais toute femme qui prie ou prophétise tête nue fait affront à son chef ; car c'est exactement comme si elle était rasée. Si la femme ne porte pas de voile, qu'elle se fasse tondre ! Mais si c'est une honte pour une femme d'être tondue ou rasée, qu'elle porte un voile !</p>	<p>C- 11,4-6 <i>Tout homme qui prie ou prophétise ayant des cheveux longs fait affront à sa tête. Toute femme qui prie ou prophétise le chef découvert fait affront à son chef ; c'est exactement comme si elle était tondue. Si donc une femme ne se couvre pas, alors, qu'elle se coupe les cheveux ! Mais si c'est une honte pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou tondus, qu'elle se couvre.</i></p>	<p>C'- 11,13 <i>Jugez-en par vous-mêmes. Est-il convenable que la femme prie Dieu la tête découverte ?</i></p>	<p>11,13 Jugez par vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ?</p>
<p>11,7-9 L'homme, lui, ne doit pas se voiler la tête : il est l'image et la gloire de Dieu ; mais la femme est la gloire de l'homme. Car ce n'est pas l'homme qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme. Et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme.</p>	<p>D- 11,7-9 <i>L'homme, lui, ne doit pas se couvrir la tête, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu ; quant à la femme, elle est la gloire de l'homme. Ce n'est pas l'homme en effet qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme ; et ce n'est pas l'homme, bien sûr, qui a été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme.</i></p>	<p>D'-11,12 <i>Aussi bien, dans le Seigneur, la femme n'est pas autre que l'homme, et l'homme n'est pas autre que la femme ; car, de même que la femme a été tirée de l'homme, ainsi l'homme naît par la femme, et tout vient de Dieu.</i></p>	<p>11,12 Pourtant la femme est inséparable de l'homme et l'homme de la femme, devant le Seigneur. Car, si la femme a été tirée de l'homme, l'homme naît de la femme et tout vient de Dieu.</p>

E-11,10 Voilà pourquoi la femme doit porter sur la tête une marque d'autorité, à cause des anges. (TOB)
Voilà pourquoi la femme doit se coiffer convenablement, à cause des anges. (Bible de Jérusalem)

La condition de la femme dans le mode juif et gréco-romain au 1^{er} siècle

L'empire romain des premiers siècles de l'ère chrétienne se présente comme une mosaïque d'ethnies, de nations, de cités dont les lois, les coutumes, les traditions orales ou écrites sont fort différentes. On constate une juxtaposition du droit romain et de traditions antérieures à la conquête.

De plus, les textes qui évoquent la place de la femme dans la société et le cadre familial ne parlent généralement que des femmes libres, filles ou épouses de citoyens.

Les sociétés antiques, de traditions grecques ou latines, sont de type patriarcal et affirment la suprématie de l'homme dans le domaine public et privé. Le mariage est une obligation impérieuse ; son but est la procréation d'enfants légitimes pour perpétuer la race et maintenir le culte familial.

Cependant, le contexte économique et social de l'empire romain évolue, les mœurs aussi.

Une plus grande liberté est donnée à la femme.

De plus, certaines doctrines philosophiques fort en honneur au 1^{er} siècle, telles le stoïcisme ou le cynisme, professent l'égalité fondamentale des deux sexes et ont influencé les mentalités.

« Les prostituées, nous les avons pour le plaisir, les concubines pour les soins de tous les jours, et les épouses pour avoir une descendance légitime et une gardienne fidèle au foyer »

Solon, VI^{ème} siècle avant J.C

Place de la femme dans la culture grecque

De l'époque hellénistique à l'époque romaine, la condition féminine a considérablement évolué **dans les régions de tradition grecque**. Certes la femme n'est pas considérée comme l'égale de l'homme, mais elle a acquis des droits. Le mariage n'est plus une forme déguisée de l'esclavage, mais se transforme en une convention entre époux, prévoyant souvent la gestion en commun de la fortune familiale. Les petites filles reçoivent la même éducation que leurs frères dans les écoles et il n'est pas rare de voir des femmes dans l'entourage des philosophes. Elles acquièrent une personnalité juridique. Le monde du travail leur est ouvert.

Enfin, **la vogue de certaines religions à mystères**, comme celles d'Isis ou de Dionysos, largement ouvertes aux femmes qui y jouent souvent le rôle de grandes prêtresses ou d'initiatrices, leur permet d'échapper à l'emprise des cultes officiels, apanage traditionnel des hommes.

Quelle était la place de la femme dans la société juive ?

Protégée et honorée dans son rôle d'épouse et de mère, **la femme juive était comme exclue de la vie publique** où dominait le pouvoir des hommes. Le plus souvent séparée des hommes pour l'office synagogal, privée de l'enseignement de la Torah, elle était aussi dispensée d'une part importante de ses prescriptions.

« Mieux vaut brûler les paroles de la Torah plutôt que les livrer aux femmes » dit une tradition rabbinique.

Les femmes romaines du 1^{er} siècle ont la libre disposition de leur personne (droit au divorce) et de leurs biens. Leur culture intellectuelle, artistique, sportive ou juridique n'a rien à envier à celle des hommes.

Paul, élevé comme un juif pratiquant et pieux, est d'abord un juif de la diaspora, c'est-à-dire quelqu'un qui a hérité d'une double culture, ou du moins d'une culture judéo-hellénistique. Converti à Jésus-Christ, il devient plus encore un homme de carrefour, un homme de tensions. Comment proclamer la vie nouvelle en Christ, appeler l'homme et la femme à la « liberté des enfants de Dieu », tout en tenant compte de la situation de la femme à la fois dans la cité grecque et dans la société juive ?

Contrairement à des interprétations trop hâtives, **les communautés pauliniennes ont été un des grands lieux de l'émancipation de la femme.**

Une communauté déchirée et divisée

Paul s'adresse à la communauté de Corinthe. Une lecture rapide de l'épître permet de la caractériser : elle est **déchirée sur le plan doctrinal, divisée sur le plan éthique** entre « dévergondés » et « puritains », remuante, voire désordonnée dans ses manifestations culturelles (présence d'« inspirés »...

La lettre de Paul n'est donc pas, ne peut pas être un écrit systématique. Réponse à une série de problèmes et de difficultés bien précises, elle est avant tout **l'expression du souci pastoral de Paul et le fruit du dialogue engagé entre l'apôtre et la communauté de Corinthe.**

Si Paul utilise des arguments théologiques et bibliques pour imposer aux femmes le port du voile dans les assemblées culturelles, il me paraît fondamental de se rappeler que nous sommes en présence d'un « écrit de circonstance »... non pour l'éliminer, comme s'il n'était que le simple reflet d'une époque révolue, mais pour **éviter d'en faire une vérité absolue et intemporelle...**

Il est certes difficile de tracer des frontières et de dire « où » commence et « où » s'arrête l'influence du contexte socio-culturel, mais, dans le climat passionnel dans lequel ce chapitre de Paul est généralement lu, il faut, par respect pour le texte, se poser au moins la question.

Danielle Ellul, Foi et vie n°5,
septembre 1989

Un problème de foulard

Tout d'abord, nous avons mis en place **le programme paulinien : une communauté d'hommes et de femmes à l'identité ouverte.** Ensuite, nous avons pris conscience que ce programme, qui refuse toute ségrégation, était parfaitement **novateur dans la société romaine du 1^{er} siècle.** Enfin, nous avons constaté qu'il **ne gomme pas les différences entre les gens** ; il préserve donc leurs particularités, mais rejette toute idée de pouvoir de l'un sur l'autre.

C'est essentiellement dans la première épître aux Corinthiens que Paul se prononce sur la coexistence des hommes et des femmes en Eglise ; non qu'il veuille le faire spontanément, mais **la communauté de Corinthe lui a demandé de l'aider dans la crise qu'elle traversait.**

Que se passait-il ? Visiblement, un problème de foulard. La coutume implantée par Paul à Corinthe, suivant en cela l'usage de la Synagogue, voulait que les hommes prient tête nue alors que les femmes priaient voilées. On sait que la pratique juive est aujourd'hui l'inverse, les hommes se coiffant d'une kippa ; mais cet usage ne date que du IV^{ème} siècle. **Au temps de Paul, les femmes se voilaient, et c'était signe de leur féminité.** Dans l'Empire, les usages variaient : le rituel grec du sacrifice s'accomplissait tête nue, le rituel romain la tête couverte d'un repli de la toge.

A Corinthe, des femmes ont manifestement décidé que le foulard était de trop (1 Co 11, 2-16). Pour quelle raison ? Il est difficile de le dire avec certitude. On a émis l'hypothèse qu'elles avaient voulu tomber le voile pour être comme les prophétesses des cultes à mystères de Dionysos et d'Isis, qui officiaient les cheveux épars. Il est possible d'ailleurs que le culte égyptien d'Isis ait contaminé la pratique chrétienne : ce culte était un concurrent très sérieux du christianisme, d'autant qu'il était l'un des rares à rassembler hommes et femmes, et à promettre comme les chrétiens la résurrection ; mais surtout, ce culte exaltait la figure de la déesse-mère.

Les Corinthiennes ont-elles été séduites par la dimension féministe de ce culte ? Paul n'y fait aucune allusion. En revanche, **il est bien plus vraisemblable que ces femmes, inspirées par le slogan de l'apôtre, ont voulu renoncer à cet insigne de leur sexe pour être pareilles aux hommes... puisqu'il n'y a plus ni masculin ni féminin.** L'embarras de Paul à répondre - car visiblement l'apôtre peine - s'expliquerait bien si ces femmes, brandissant son slogan, se font plus pauliniennes que Paul !

Ce qui est sûr, c'est que pour l'apôtre la question ne se pose pas au niveau de la coquetterie, mais de l'identité féminine. Il faut savoir que dans l'Antiquité la coiffure avait une valeur hautement symbolique. **Suivant la mode juive, avoir la chevelure répandue sur les épaules était pour une femme aussi indécent que d'avoir la poitrine découverte** ; on y voyait la posture des filles de joie (cf. Lc 7, 38s). C'était tout autant une honte de s'être rasé la tête.

Daniel Marguerat, *Paul de Tarse*, p.50

Le mouvement du texte (de A à A' ; E est le centre)

A 11, 2 :
Exhortation à conserver les traditions
(enseignements et pratiques du passé)

A' 11, 16 :
Il s'agit d'observer l'usage commun
des Eglises.

B 11, 3 :
Trois propositions théologiques
tirées de Genèse 2, dans une
perspective christologique.
Schéma hiérarchique.

B' 11, 14-15 :
Argument de convenance « selon
la nature ».

C 11, 4-6 :
Passage à l'extrême : comment
prophétiser et prier ?
Registre moral ou religieux.

C' 11, 13 :
Comment prier et prophétiser ?
Registre du bon sens et de la
bienséance.

D 11, 7-9 :
Hiérarchie homme-femme selon
la tradition juive (radicalisation
de certains positions).

D' 11, 11-12 :
La réciprocité de l'homme et de la
femme dans le Seigneur.

E 11, 10 :
Le retournement en Christ : la femme
comme l'homme a un droit en Christ et est
pleinement participante de la célébration.

Problèmes de traductions !

Au v. 3, *képhalè*

Le sens courant est la tête, l'origine et non pas chef, celui qui commande. (Cf. Bible de Jérusalem)

Aux v. 4-6, *kalumma*

Pas de voile dans le texte. Il s'agit de chevelure.

Au v. 10, *exousia*

Jamais ce mot n'a le sens de dépendance, de sujétion, de subordination.
Le sens fondamental est le pouvoir légitime de faire quelque chose, le droit, la capacité, l'autorité.

A cause des anges

Dans la Bible, les anges voient sans cesse la face de Dieu.
Contexte liturgique.

Paul reconnaît à la femme le droit de prier et de prophétiser dans les assemblées cultuelles.

La décence pour un homme, c'est d'avoir les cheveux courts.

Celle d'une femme, c'est d'avoir les cheveux longs et non coiffés d'une manière extravagante.

A un schéma d'apparence vertical, de type hiérarchique (Dieu, Christ, homme, femme) au v. 3, Paul va substituer un schéma de type triangulaire aux versets 11-12 : Tout vient de Dieu, et l'homme et la femme sont dans la réciprocité. (Ga 3, 27-28 ; 1 Co 7, 3-4)

Où réside le principe fondamental du programme paulinien ?

Vous tous en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ : il n'y a plus ni juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni masculin ni féminin ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ (Ga 3, 28).

Entre les croyants, la foi chrétienne installe la même unité de valeur et déclare ces différences nulles.

Or, **la société dans laquelle se trouve Paul est tout entière construite sur ces différences ! C'est le monde de l'identité fermée** : le Juif vit de ne pas être Grec, c'est-à-dire païen ; le Grec vit de ne pas être un barbare sans culture ; l'homme libre vit de ne pas être esclave, le citoyen romain de ne pas être un indigène, l'homme de ne pas être femme, la femme de ne pas être enfant, etc.

L'identité se fonde sur des acquis religieux, politiques, sociaux, économiques ; ces acquis donnent droit à des prérogatives ou à des privilèges, mais aussi à des responsabilités. Dans la société antique, j'appartiens de naissance à un groupe, le groupe de mes semblables, qui me dicte mes loyautés...

Au cœur de la théologie de Paul, **la justification par la foi énonce un principe d'identité ouverte** :

Dieu me reconnaît indépendamment de mon statut, de mes appartenances, de mes acquis. C'est donc l'accueil inconditionnel de Dieu qui fonde la personne, le « moi ».

Mais Paul ne s'est pas contenté de lancer l'idée ; il en a tiré un programme pour la création des communautés chrétiennes. Sa pratique pastorale est ainsi un prolongement direct de son Evangile. Les membres des Eglises qu'il a fondées se reconnaissent égaux devant Dieu ; on s'appelle frères et sœurs ; on se sait devenus fils et filles de Dieu par le baptême ; on se reconnaît participants du même corps - l'Eglise corps du Christ ; on partage le même pain et la même coupe de la cène.

L'Eglise est communauté de croyants que tout sépare dans la vie - ils sont juifs, Grecs, esclaves, citoyens, hommes, femmes -, mais que la grâce de Dieu égalise. Car personne, pour être sauvé, ne peut exhiber devant Dieu quelque privilège que ce soit, fût-ce sa piété. **Tout est donné.** C'est pourquoi le droit du maître sur l'esclave, le droit de l'homme sur la femme n'ont plus cours devant Dieu.

Devant Dieu, oui ; mais devant les hommes ? Les hommes des communautés pauliniennes admettaient-ils vraiment les femmes comme leurs égales ?

La foi chrétienne donne un sens nouveau aux relations entre les personnes.

Vous qui craignez le Christ, soumettez-vous les uns aux autres.

Pour Paul, dans le Christ, il n'est plus de soumission servile. Le modèle de soumission est celle du Christ au Père, de l'Eglise au Christ. Il n'y a pas domination mais adhésion totale et volontaire, dans l'amour et la foi au projet de Salut. Ainsi dans les communautés chrétiennes, l'autorité n'est pas conférée par la situation sociale, elle est ordonnée à la relation au Christ dans une adhésion et une réciprocité fraternelle.

La foi chrétienne donne un sens nouveau aux relations dans le mariage.

Je veux cependant que vous le sachiez : le chef de tout homme, c'est le Christ ; le chef de la femme, c'est l'homme ; et le chef du Christ, c'est Dieu (1 Co 11, 3).

Femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur. Car le mari est le chef de la femme, tout comme le Christ est le chef de l'Eglise, lui le Sauveur de son corps. Mais, comme l'Eglise est soumise au Christ, que les femmes soient soumises en tout à leurs maris. Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle (Ep 5, 22-25).

La relation entre le Christ et l'Eglise devient le modèle de la relation conjugale des nouveaux chrétiens : s'il est demandé à la femme d'être soumise à son mari, comme l'Eglise au Christ, il est demandé bien plus au mari : aimer son épouse comme le Christ a aimé l'Eglise, c'est-à-dire jusqu'à donner sa vie pour elle.

L'égalité entre les croyants que confère la grâce de Dieu ne conduit pas à la confusion.

L'originalité des assemblées chrétiennes est la présence côte à côte des hommes et des femmes dans un même culte. Paul veut assurer la bonne tenue des assemblées eucharistiques où l'homme et la femme ont ensemble chacun leur place et leur rôle, différents mais égaux devant Dieu selon la Genèse. La tête, le visage reflètent la noblesse des personnes appelées à adorer Dieu, relevée et distinguée par leurs coiffures : simplicité pour l'homme et élégance pour la femme. Or, si hommes et femmes se retrouvent dans une commune dignité et une commune prière, ils n'en restent pas moins, selon l'ordre même de la création, différents.

« Que les femmes se taisent dans les assemblées »

Ici aussi, **Paul doit faire face à des désordres culturels**. Plus particulièrement il doit réglementer la profusion de certains phénomènes spirituels (parler en langues, prophétie) qui perturbaient le déroulement des assemblées de prière, lesquelles dégénéraient parfois en anarchie. Paul commence par indiquer un **principe**: « **Que tout se fasse pour l'édification commune** » (1 Co 14, 26).

Il l'applique ensuite par la mise en place de trois règles. Les deux premières portent sur le parler en langues (14, 27-28) et la prophétie (14, 29-33). La troisième règle concerne notre sujet : « *Que les femmes se taisent dans les assemblées. Si elles désirent s'instruire sur quelque détail, qu'elles interrogent leur mari à la maison* » (14, 34-35).

Certains exégètes ont vu dans ces versets une addition introduite au moment de la constitution du corpus des lettres de Paul, peut-être sous l'influence de 1 Tm 2, 11-15. Nous préférons constater que **cette règle s'inscrit dans la même dynamique que les précédentes : face à certains désordres, limiter l'expression individuelle pour favoriser l'édification communautaire**. C'est pour cela - pour des raisons propres à la communauté de Corinthe - que Paul limite les interventions « charismatiques » des femmes et qu'il les invite à interroger leurs maris une fois rentrées chez elles. Mais **il n'a pas l'intention de définir la place des femmes dans les assemblées chrétiennes, pas plus qu'il ne veut d'ailleurs les réduire au silence. Il règle un cas concret de désordre dans le cadre de l'assemblée du culte à Corinthe. Ni plus ni moins.**

« Il n'y a plus homme et femme »

Cette affirmation de Paul intervient dans un contexte tragique. Des chrétiens judaïsant avaient cherché à détourner les Galates de l'Évangile que Paul leur avait annoncé. Ils prônaient le retour à la Loi. Dans la lettre qu'il leur écrit, Paul est catégorique : **tout retour à la Loi serait un recul car le baptême a introduit hommes et femmes dans un nouveau statut devant Dieu : celui de fils de Dieu** (Ga 3, 26). Or ce statut se caractérise par **l'abolition de toutes les disqualifications d'ordre ethnique, religieux, social ou naturel** : « *Tous vous êtes, par la foi, fils de Dieu en Jésus-Christ. Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni juif, ni grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus homme et femme ! ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ* » (Ga 3, 27-28).

Sans doute ne mesurons-nous pas assez la nouveauté de cette affirmation de Paul. **Elle mettait fin aux privilèges religieux du Juif, aux privilèges politiques du citoyen, aux privilèges sociaux de l'homme. Devant la Loi, le Juif, en effet, jouissait d'une autre position que le païen, le citoyen que l'esclave, l'homme que la femme**. On en a l'illustration dans cette prescription d'un rabbi du deuxième siècle qui demandait aux hommes juifs de prononcer chaque jour cette prière de bénédiction : « *Béni Celui qui ne m'a pas fait "goy" (païen), ni femme, ni ignorant ; en effet les "goyim" sont comme rien devant toi, la femme n'est pas tenue d'observer les commandements et les ignorants ne craignent pas de pécher* ».

C'est là que se situe la nouveauté de la réflexion de Paul : **le baptême abolit les privilèges et les rôles fixés par la religion et la société**. A l'opposé de l'humanité ancienne, soumise à la domination du péché et scindée en groupes antagonistes, l'humanité sauvée se caractérise par une parfaite égalité de droits entre tous les hommes. Pourquoi ? Parce que le Christ, par le sang de la croix, a mis fin à la rupture originelle qui avait abouti à la domination de l'homme sur la femme et à leur aliénation mutuelle (cf. Gn 3, 16).

Mais l'abolition des rapports de domination n'implique pas un nivellement des différences. Et ce que Paul ne dit pas dans ce passage de la lettre aux Galates, l'histoire se chargera de le lui faire dire. Surtout lorsque, dans une société peu portée à la mixité sociale et religieuse, surgiront les premières difficultés. On en a un bel aperçu dans la première lettre aux Corinthiens où Paul doit intervenir pour régler deux questions : le port du voile (1 Co 11, 2-16) et la parole des femmes dans les célébrations liturgiques (14, 34-36). Ces deux interventions verront - et voient encore aujourd'hui - Paul accusé de misogynie !

Comme les lettres de Paul, les lettres deutéro-pauliniennes témoignent de la croissance des communautés chrétiennes. Plus tardives, elles portent l’empreinte de certaines évolutions.

**La première lettre à Timothée
et le comportement de la femme**

1 Tm 2, 8-15

« Ce passage est sans doute aujourd’hui le plus étudié et le plus discuté des trois Pastorales, en relation notamment avec la conception de la femme et de son rôle dans l’exercice des ministères ecclésiaux ».

En 1 Tm 2, l’auteur aborde le thème de la prière. Après la recommandation de *prier pour tous*, il évoque la *manière* de prier.

Dans les versets 9-12, il est question des femmes. Ce passage se rapporte à la prière mais aussi à toute l’existence ; la qualité de la prière étant liée à la qualité de la vie.

Dans le contexte de la prière communautaire et concernant le comportement des femmes, l’auteur précise :

- elles doivent « s’instruire en silence, en toute soumission » (2, 11) ;
- elles ne peuvent enseigner (2, 12).

Ces prescriptions reflètent le modèle des relations sociales répandu à son époque.

D’autres écrits (Col 3, 18 ; Ep 5, 22) sont déjà allés dans le même sens.

La nouveauté de la position de 1 Tm 2, 1-12 consiste plutôt à importer à l’intérieur des assemblées liturgiques chrétiennes, le modèle patriarcal prévalant dans la société ambiante.

En 1 Tm 2, 13-14, l’auteur s’efforce d’appuyer sur l’Ecriture cette position en faveur de la subordination et du silence des femmes.

D’après M. Gourgues

**La « soumission » des femmes
dans la lettre aux Ephésiens**

Ep 5, 21 - 6, 9

Excellent exemple de la manière dont la tradition paulinienne a poursuivi l’œuvre théologique et éthique de Paul, la lettre aux Ephésiens se caractérise par le lien qu’elle établit entre l’union conjugale et l’union du Christ et de l’Eglise [...].

Et pourtant, il n’y a pas de passage dans la Bible qui ait suscité davantage d’incompréhensions que le fameux « *Femmes, soyez soumises à vos maris* » qui introduit Ep 5, 21-6, 9.

L’auteur de ce passage semble d’abord s’adresser aux hommes (3 versets sont consacrés aux devoirs féminins et 7 concernent ceux des hommes). De manière astucieuse, il commence à énoncer ce qui était admis par tous afin d’entretenir les maris de leurs obligations autrement astreignantes. [...]

S’il ne conteste pas, à première vue, une situation culturelle où une position d’autorité était reconnue à l’homme, **l’auteur de cette lettre montre ainsi comment la primauté de l’homme devient en Jésus-Christ une primauté d’amour.**

Pierre Debergé – *L’amour et la sexualité dans la Bible* – Nouvelle cité.

Une évolution en trois étapes

1 Tm 2, 8-15 pourrait représenter le point extrême d’un durcissement progressif de l’attitude chrétienne à l’égard de la femme, tel qu’on peut l’observer à partir du témoignage du Nouveau Testament.

On peut discerner une évolution en 3 étapes :

- **La 1^{ère} étape** affirme le spécifique chrétien, sans se référer au modèle social de soumission de la femme. Ainsi en Ga 3, 28 qui insiste sur la nouveauté chrétienne, en affirmant l’égalité fondamentale devant Dieu de tout être humain, quels que soient son origine, sa condition sociale ou son sexe. Cette étape trouve aussi des échos en 1 Co 7, 2-5, qui situe maris et femmes dans une parfaite réciprocité. De même en 1 Co 11, 4-5 et 1 Co 14, 34-36.
- **La 2^{ème} étape** se réfère au modèle de la soumission de la femme pour ce qui concerne la vie en société, tout en continuant à affirmer le spécifique chrétien de la dignité égale de la femme. Témoin de cette étape : Col 3, qui vient tempérer par l’appel à vivre dans l’agapè comme des égaux (3, 19) l’appel à la soumission d’abord adressé aux femmes (Col 3, 18) ; Ep 5 qui, de même, fait suivre l’exhortation à la soumission (5, 21-24) d’un long développement sur la participation égale de la femme au salut et l’appel à vivre dans l’agapè (5, 25-33).
- **La 3^{ème} étape**, affirme la soumission de la femme, non seulement dans la société mais à l’intérieur même de la communauté chrétienne, sans se référer au spécifique chrétien (1 Tm 2, 8-15).

D’après M. Gourgues – *Les deux lettres à Timothée* – p.106 à 110 - Cerf

Paul est-il misogyne ?

La question est parfaitement anachronique. Je ne me demanderai pas non plus si les femmes doivent, ou non, se voiler la tête : dans la société occidentale du XX^{ème} siècle, la question n'a, en soi, aucune importance. S'interroge-t-on encore aujourd'hui pour savoir si l'on peut, ou non, manger des viandes sacrifiées aux idoles ?

Aux partisans de l'infériorité féminine, comme aux défenseurs de la femme opprimée, je n'ai envie de poser qu'une seule question hors-texte : pourquoi privilégier et brandir ce texte-ci ? ... et passer sous silence les brèches que Paul a ouvertes dans les traditions les plus solides de ses ancêtres ? Supprimer le passage obligé par la circoncision (1 Co 7, 19), abolir les discriminations entre juifs et chrétiens, esclaves et hommes libres, hommes et femmes (Ga 3, 26-28), affirmer la réciprocité de la relation à l'intérieur du couple (1 Co 7, 3-5) n'est-ce pas, pour Paul, donner quelques signes de la vie nouvelle en Christ à laquelle il tente d'appeler ses auditeurs ? Pourquoi éliminer les contradictions ou les tensions que reflètent les lettres pauliniennes ? Pourquoi placer, au centre des discussions, des textes essentiellement disciplinaires et passer si vite sur les passages porteurs de libération, voire les ignorer délibérément ?

Les pièges à éviter : comment lire Paul ?

Il n'est pas question ici d'innocenter Paul à tout prix, mais de lui rendre justice. L'apôtre appartient à une culture patriarcale qui, avec des nuances, est celle de toute la société antique, qu'elle soit juive ou romaine : le rapport de l'homme à la femme y est pensé en termes hiérarchiques. Il serait donc absurde d'exiger de Paul une sensibilité moderne à la condition de la femme, ou de le faire comparaître devant le tribunal du féminisme contemporain.

Lui rendre justice nécessite de respecter trois conditions. :

- La première est de ne pas confondre le discours de ses successeurs avec le sien : les épîtres pastorales et Tertullien s'inscrivent sur une trajectoire déviante à l'égard des déclarations de l'apôtre telles que nous les lisons dans la première épître aux Corinthiens.
- La deuxième condition est d'apprécier la position de Paul à partir de son centre, de son principe fondamental, sans isoler un élément périphérique comme s'il livrait le cœur de sa pensée. De ce point de vue, en résumant sa position par la fameuse injonction *Que les femmes se taisent dans les assemblées* (1 Co 14, 34), la tradition chrétienne s'est trompée sur son compte et a gravement mutilé sa pensée.
- Troisième condition : taxer Paul de conservatisme ou de progressisme ne peut se faire qu'en rapport avec la société de son temps, et non en lui imposant les idéaux de la libération sociale de la femme - qui ne datent, en Europe, que des années 60.

Paul : un révolutionnaire

Le mot n'est pas trop fort. Il marquera profondément l'histoire de l'Occident en fondant un nouveau type de communauté que ne connaissaient ni le judaïsme ni le monde gréco-romain. [...]

La société qui se construit ainsi est marquée à la fois par son **universalisme** - elle est ouverte à tous et par son **pluralisme** - elle n'abolit pas les différences entre

les personnes, mais considère que ces différences ne créent pas de hiérarchie devant Dieu. L'Antiquité n'a jamais connu de société qui combine l'universalisme avec le pluralisme, l'ouverture à tous et la prise en compte de la particularité de chacun.

Le 1^{er} siècle connaissait l'universalisme ; c'était l'ambition de l'Empire romain de rassembler dans un même appareil politique toute l'*oikoumène*, toute la terre habitée. L'Empire se comprenait, déjà, comme un village mondial. Mais cet universalisme était celui du « tous la même chose » : tous la même loi, tous la même administration, tous le même empereur divinisé - les juifs et surtout les chrétiens sauront ce qu'il en coûte de ne pas se plier à ce conformisme. Cette mondialisation, notons-le, n'empêchait pas un étroit cloisonnement de la vie en société : les hommes avec les hommes, les esclaves avec les esclaves, etc.

Le 1^{er} siècle connaissait aussi le pluralisme, et la Synagogue en est un bon exemple. Mais ce pluralisme sanctionnait la différence et construisait la séparation : le groupe se définit par ce qui le distingue. Même à l'intérieur du judaïsme ancien, les différences avaient cours, qui fractionnaient la diaspora en trois cercles : au centre les juifs de naissance ; puis les prosélytes, nés païens mais adoptant la Torah et la circoncision ; à la périphérie, le troisième cercle comprenait les craignant-Dieu, hommes et femmes attirés par la foi d'Israël, mais qui n'avaient pas fait le pas de la conversion. La prédication chrétienne récoltera d'ailleurs un succès foudroyant auprès de ce troisième cercle, à qui l'Eglise offrait un statut non plus de mineur dans la communauté, mais de membre à part entière. Il en ira de même des femmes.

Donc, le type de communauté que fonde Paul se démarque à la fois de l'universalisme centralisateur et du pluralisme discriminatoire. Le Dieu de Paul est le Dieu de tous et de chacun.

Sources :

Danielle Ellul, Foi et Vie, n°5, sept 1989

Daniel Marguerat, *Paul de Tarse*, Ed du Moulin, chapitre 3